

## Projet de réforme des retraites : les avocats disent non !

### le rapport Delevoye préconise une fusion de tous les régimes de base et complémentaire

---

... leur régime de base équilibré, très solidaire, leur régime complémentaire équilibré, autonome, et la cohérence entre les deux. Ils perdront les réserves accumulées par chacun de ces deux régimes. Ils devront cotiser à des taux double des taux actuels, et jusqu'à 120.000 euros de revenus bruts annuels. Autant dire qu'ils n'auront plus aucune possibilité d'épargne et d'investissement. Le CNB, la conférence des Bâtonniers, le Barreau de Paris, les différents syndicats professionnels, s'opposent à ces choix de réforme que le rapport de M. Delevoye présente actuellement.

[Retour à la rubrique des actualités](#)